

## L'œuvre de Vauban proposée par la France à l'Unesco pour inscription au patrimoine mondial

Le gouvernement français vient d'annoncer, par communiqué du Ministère de la Culture et de la Communication, que la France présente à l'UNESCO, en 2007, la candidature de l'œuvre de Vauban pour inscription au patrimoine mondial, au titre des biens culturels.

**Jean-Louis Fousseret, Président du Réseau des Sites Majeurs de Vauban et Maire-Président du Grand Besançon, se félicite de cette décision au nom des quinze communes candidates. Elle vient récompenser l'extraordinaire mobilisation des élus, administrations, associations et des comités de soutien rassemblés autour de ce projet. Cette décision du gouvernement constitue une fantastique reconnaissance de l'action des collectivités locales qui, depuis de nombreuses années, ont permis la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine.**

Ce choix intervient à l'aube de l'année de commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban, qui sera particulièrement riche en manifestations dans les 150 villes fortifiées par Vauban en France et en Europe. Ces célébrations mettront en valeur, outre son œuvre militaire, la lucidité et l'honnêteté de sa réflexion, tant sur le plan économique que politique, comme une leçon à transmettre aux jeunes générations.

A cette occasion, le Réseau des Sites Majeurs de Vauban renouvelle plus que jamais sa volonté de mieux faire connaître l'oeuvre de ce génie et de faire des quatorze sites retenus une véritable référence, tant sur le plan national qu'international. **Le Réseau a l'ambition, demain, de servir de levier à l'Unesco, pour conseiller et accompagner les sites fortifiés du monde qui n'ont actuellement ni les moyens, ni, parfois, les savoir-faire pour sauvegarder et valoriser leur patrimoine.** Il s'agit de promouvoir un type de patrimoine qui a connu par le passé et connaît encore aujourd'hui un destin souvent plus difficile que d'autres constructions mieux protégées. Il s'agira ainsi, à l'initiative du Réseau, d'impulser des réflexions nouvelles en matière de valorisation culturelle, de développement touristique et d'aménagement urbain.

**C'est de ce pari d'intégration et de valorisation urbaine que la candidature de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial est porteuse.**

Le Président et les membres du Réseau des Sites Majeurs de Vauban expriment leur reconnaissance au Président de la République, au Ministre de la Culture et de la Communication, au Ministre de la Défense, et au Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, pour leur soutien dans l'instruction de ce dossier.

Ils remercient Monsieur Jean Guéguinou, Ambassadeur de France à l'UNESCO, René Rémond et Jean-Noël Jeanneney, co-présidents du comité de soutien national ainsi que Paulette Guinchard, Présidente de l'AUDAB et Alain Monferrand, Président de l'Association Vauban, pour leur soutien décisif.

Jean-Louis Fousseret exprime sa gratitude à tous les membres du Réseau, aux maires et parlementaires, aux citoyens, nombreux, qui, par leur travail et leur participation active, ont apporté à la candidature de l'oeuvre de Vauban un véritable élan populaire qu'il convient maintenant de faire perdurer.